



Annnonce d'un programme de rachat

Le présent formulaire et le projet d'annonce doivent être faxés à la Commission des OPA au numéro +41 (0)58 854 22 91 ou transmis au format pdf par courrier électronique à l'adresse counsel@takeover.ch.

1. Informations relatives à l'offrant

1.1 Identité de l'offrant

Raison sociale :	
Siège :	

1.2 Capital émis (selon inscription au registre du commerce)

Nombre de titres émis	Catégorie de titre	Val. Nominale	Val. nominale totale	Cotation
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Total				

1.3 Participation de l'offrant dans son propre capital (directe ou indirecte, y compris les dérivés)

Nb. de titres	Catégorie de titre	Participation en %	
		du capital	des droits de vote
		%	%
		%	%



		%	%
		%	%
		%	%
	Total	%	%

1.4 Participations des actionnaires soumis à l'obligation de déclarer de l'art. 20 LBVM

L'offrant indique le nom, le prénom (resp. la raison sociale), le domicile (resp. le siège) ainsi que l'adresse des actionnaires détenant au moins 3 % du capital et des droits de vote, exerçables ou non. Pour les actionnaires agissant de concert ou constituant un groupe organisé (**groupe**) autorisés à déclarer leurs transactions de façon collective (art. 20 LBVM), il indique ces informations pour chaque membre, et précise le type de concertation ou de groupe.

L'offrant indique pour chaque actionnaire ou groupe le nombre de titres détenus dans chaque catégorie de titre en indiquant la participation en pour-cent du capital et des droits de vote. Lorsqu'il en a connaissance, l'offrant indique si l'actionnaire ou le groupe a l'intention de vendre des actions dans le cadre du programme de rachat.

Ces indications sont à annexer au présent formulaire. Elles doivent être fournies au jour précédent le dépôt du formulaire.

2. Description du programme de rachat

2.1 Type de rachat

Rachat à prix fixe

Espèces

Echange

Emission d'options put

Rachat au prix du marché

Sur la ligne ordinaire

Sur une ligne de négoce séparée



2.2 But(s) du programme de rachat

2.3 Objet du programme de rachat

Catégorie de titre (Y. c. indications relatives à ligne ordinaire ou séparée, No. val et ISIN)	Nb. de titres maxi- mum visés par le programme	Valeur maximale des rachats en CHF (indication facultative)	Participation en %	
			du capital	des droits de vote (exerçables ou non)
			%	%
			%	%
			%	%
			%	%
Total			%	%

Le volume du programme de rachat excède-t-il 10 % du capital et des droits de vote ?

Oui

Non

2.4 Effets du programme de rachat sur le contrôle de la société

Le requérant indique ci-dessous les effets que l'exécution du programme de rachat (y compris une éventuelle annulation des titres rachetés) aura sur le contrôle de la société. Il indique le cas échéant les raisons pour lesquelles il estime que le contrôle ne sera pas significativement modifié (cm 7 de la circulaire n° 1 de la Commission des OPA relative à l'exonération des programmes de rachat d'actions [**Circulaire**]).



2.5 Flottant

Flottant actuel, calculé selon les règles de la bourse à laquelle les titres sont cotés :

Le volume du programme de rachat dépasse-t-il le 20 % du flottant ?

Oui

Non

L'exécution du programme de rachat entraîne-t-elle la réduction du flottant au dessous du minimum nécessaire à la cotation du titre, déterminé selon le règlement de cotation applicable ?

Oui

Non

2.6 Calendrier

Date de la publication		
Date de la publication du prospectus de cotation (en cas d'émission d'options put)		
Période de rachat / de validité du put	du	au
Période pendant laquelle la ligne de négoce spéciale sera ouverte / les puts seront cotés resp. admis au négoce	du	au
Date d'exécution de l'offre/ de remise des titres (en cas de rachat à prix fixe)		
Date de la publication des résultats du rachat		
Date de la prochaine assemblée générale ordinaire		



3. Informations complémentaires en cas de rachat à prix fixe :

3.1 Façon dont le rapport entre le prix offert pour les différentes catégories de titres a été déterminé

3.2 Options put

Prix de l'offre / prix d'exercice de l'option put		Catégorie de titre	Nombre d'options put nécessaire pour la vente d'un titre
	par		
	par		
	par		

Informations complémentaires lorsque les options put sont émises par un tiers :

Raison sociale de l'émetteur des options put par lesquelles le rachat est effectué:	
Siège de l'émetteur des options put:	

4. Périodes de black-out

4.1 Indication des périodes de black-out

L'offrant indique ci-dessous le début et la fin des interruptions qui peuvent d'ores et déjà être déterminées.



4.2 Dérogations requises aux périodes de black-out (uniquement en cas de programme de rachat au prix du marché)

Informations relatives à la banque ou au négociant en valeurs mobilières (**participant à la bourse**) mandaté pour exécuter le programme en toute indépendance (cm 25 de la Circulaire) :

Raison sociale :

Adresse et téléphone :

Fonction, nom, téléphone et email des personnes responsables :

Informations relatives à l'organe de contrôle (cm 27 de la Circulaire) :

Raison sociale :

Adresse et téléphone :

Fonction, nom, téléphone et email des personnes responsables :

5. Mode de publication du programme de rachat / des résultats

Médias électroniques	
Adresse Internet	



6. Contenu minimal de la publication du programme de rachat

La publication du programme de rachat doit contenir au moins les informations figurant aux chiffres 1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.6 et 3 du présent formulaire.

7. Charges applicables aux programmes de rachat

Par leurs signatures, l'offrant et le participant à la bourse chargé de l'exécution du programme de rachat s'engagent à respecter les charges applicables aux programmes de rachat fixées par la Circulaire n° 1.

L'offrant

Raison sociale :

Adresse et téléphone :

Fonction, nom, téléphone et email des personnes responsables :

Date et signature(s) autorisée(s) :

Le participant à la Bourse chargé de l'exécution du programme de rachat

Raison sociale :

Adresse et téléphone :

Fonction, nom, téléphone et email des personnes responsables :

Date et signature(s) autorisée(s) :
